Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, Benoît Vallet, Directeur général de la santé (DGS) et Jean-Marc Debonne, Directeur central du Service de santé des armées (SSA) ont signé, vendredi 14 octobre, au siège du CNES une convention-cadre de coopération. Celle-ci s'inscrit dans la feuille de route de la stratégie e-Santé 2020 annoncée par la Ministre des Affaires sociales et de la Santé le 4 juillet 2016. Le but est de tirer parti de façon optimale des compétences de chacun pour répondre au mieux aux besoins de santé de la population.

Les technologies spatiales permettent non seulement de moderniser l'organisation et le fonctionnement actuel du système sanitaire, mais aussi d'imaginer des pratiques totalement nouvelles. Considérant que les technologies du numérique sont porteuses d'opportunités majeures, les trois partenaires ont décidé, à travers cette convention, d'unir leurs compétences, afin d'intégrer au mieux les outils du spatial dans le domaine de la santé : le CNES propose des solutions spatiales, la direction générale de la santé apporte son expertise dans la gestion de la santé des populations et le service de santé des armées partage sa forte expérience opérationnelle.

Lors de cette rencontre, plusieurs volets de coopération ont été identifiés, comme la surveillance des milieux au travers de la télé-épidémiologie (pour l'identification des zones à risques et l'évolution des épidémies), la gestion des crises, la télémédecine, ou encore les apports de la médecine spatiale pour la médecine citoyenne (avancées technologiques, recherche fondamentale et appliquée).

Dans le cadre de cette Convention, les parties prenantes échangeront des informations tant sur

les programmes spatiaux nationaux, européens et internationaux que sur les éventuelles applications de ces programmes pour la modernisation et l'efficience du système de santé. Un comité de pilotage présidé par un représentant du CNES et un représentant du SSA ou de la DGS se réunira une fois par an et sera chargé de proposer et d'instruire de nouveaux projets, tout en assurant le suivi et l'évaluation des projets communs aux trois acteurs.

Les participants ont par ailleurs évoqué des pistes de réflexion communes. La localisation par satellite, par exemple, omniprésente dans les usages grand public, dispose d'une véritable place à faire-valoir pour les professionnels de la santé notamment pour avoir une vision cartographiée des épidémies. Les télécommunications sont également un domaine phare du spatial, et peuvent s'avérer centrales dans l'accès aux soins pour tous.